REUNION GAMINS-GAMINES 18 JANVIER 2019

Pour la période de septembre à décembre 2018 :

1) RAPPORT MORAL-RAPPORT D'ACTIVITE

L'Association Gamins-Gamines, créée en 2003, a pour but d'organiser des événements (foire à la puériculture, loto des enfants, Halloween,...) permettant de collecter des fonds qui seront ensuite investis dans du matériel ou des activités destinés aux enfants (dons aux écoles, spectacle de Noël, Carnaval...).

La réunion se déroule dans la nouvelle salle des associations, ancienne cantine scolaire de Saint Germain. Les premiers membres arrivent dès 19h30. Début de la réunion 20h.

13 personnes sont présentes à cette réunion :

Membres du Bureau:

Sophie Gaspard, Présidente Ludovic Le Goas, Président adjoint Fanny Engel, Trésorière Aurélie Schindler, Trésorière adjointe Estelle Collet, Secrétaire adjointe

Adhérents:

Sabrina Noël, Stéphanie Leclère, Catherine Mellaré, Patrick Mellaré, Chritsine Mora, Sabrina Drine, Anne-Gaëlle Croquet, Sabine Lefebvre (20h15)

a) Constitution de l'association

i) Les adhérents

L'association existe grâce à ses membres qui s'acquittent de leur cotisation, et grâce aux subventions données par les Mairies de St Germain et de Courdemanche.

Pour la saison 2018-2019, l'association compte actuellement **72 adhérents (51 SG, 8 Courdemanche et 13 autres communes), soit 4 de plus** que l'année précédente.

ii) Le bureau exécutif

Effectif depuis septembre 2018, suite au remplacement d'Anne-Gaëlle CROQUET, comme <u>président</u> <u>adjoint</u>, par **Ludovic LE GOAS**,

Présidente	Sophie GASPARD
Président adjoint	Ludovic LE GOAS
Trésorière	Fanny ENGEL
Trésorière adjointe	Aurélie SCHINDLER
Secrétaire	Aurélia MOLINA
Secrétaire adjointe	Estelle COLLET

Ce bureau s'est réuni samedi 8 décembre 2018 à la salle des associations, et a régulièrement échangé par mail ou téléphone pour l'organisation des manifestations d'octobre (Halloween), novembre (Marché de Noël) et décembre (spectacle de Noël).

- Suite à cette réunion, il a été discuté que GG prenne en charge en 2019 les tickets de manège distribués aux enfants des écoles de SG et Courdemanche (car pas de tickets en 2018, et du coup baisse de la fréquentation car les parents n'étaient pas « motivés » par les enfants pour venir au Marché de Noël), soit environ 400euros (200enfants, 2euros le ticket en moyenne).
- Anne-Gaëlle dit qu'elle a contacté pour un devis Sébastien Bertin qui a prêté le manège en 2018, mais pas de retour depuis début décembre. Elle dit qu'il faut contacter « le petit paris » qui vient habituellement pour un devis. Coordonnées à demander à la mairie (Marcel) ou Foyer Rural.
- Sophie dit qu'il faut faire partie des réunions de préparation du Marché de Noël avec le Foyer Rural dès le début car GG n'a pas fait partie de la mailing-liste. Stéphanie Leclère dit qu'en tant que présidente des nounous elle a reçu un mail, et pense que le FR a confondu les « nounous » et GG, donc pensait avoir contacté GG.
- Sophie dit qu'il faut trouver un financement pour les tickets de manège si on ne veut pas « rogner » sur les bénéfices actuels qui permettent de couvrir tout ou partie (selon les années) des frais du spectacle de noël la semaine suivante : la vente de conserves de poissons (proposé par Mr Daniel Beaufre) serait une solution, mais il faut un planning avec 3 personnes minimum par heure sur le we (2 GG et 1 stand conserves), alors qu'il est déjà compliqué d'avoir des volontaires pour le stand+gestion du goûter sur le we. Vote contre.
- Autre idée pour le financement des tickets : faire une journée/après-midi « initiation aux premiers secours ». Sophie dit qu'elle a déjà discuté du sujet avec FX Brunet (gendarme-formateur), et Stéphanie dit que son mari Régis est pompier-formateur et possède tout le matériel nécessaire. Il faudrait faire cette initiation dans la salle des associations (salle des fêtes déjà prise deux fois gratuitement) et se décider rapidement pour l'ajouter à la liste des manifestations déclarées par GG à la mairie pour le dossier subventions. Cela permettrait d'avoir une subvention et faire payer la formation (somme évoquée entre 2 et 5euros/personne) pour couvrir une partie du coût des tickets.
- Il reste des lots du jeu des enveloppes. Après discussion, les lots dont les dates sont longues (>juillet 2019) vont être donnés à l'école de Courdemanche pour leur loto du mois de mars 2019: Puy du Fou, Zoo de La Flèche, piscine de Vernouillet. Les lots restants sont tirés au sort entre les personnes présentes.
- Ludovic propose une soirée « emballage » pour les lots de la pêche à la ligne.
- Sophie reparle des jeux waka-waka (vente à domicile de jeux de sociétés): le moins cher (11euros). La personne apporte un ensemble de jeux de sociétés et pendant une après-midi toute personne peut venir jouer (enfants/adultes) et découvrir les jeux, en acheter aussi.
 Cette personne fait elle-même sa publicité (facebook), mais GG peut en faire aussi.
- Sophie remercie Mr Mellaré pour son investissement pour GG en tant que Père Noël depuis de nombreuses années et un sac cadeau lui est offert.

b) Opérations réalisées pendant cette période

i) Manifestations

(1) **Halloween** en octobre 18 (tout gratuit : entrée, boissons, buffet afin de diminuer les frais de SACEM qu'impose la « boum », c'est-à-dire une manifestation destinée au public avec un fond musical). Cette année facture SACEM + facture SPRE.

- (2) Participation au Marché de Noël en novembre 18
- (3) **Spectacle de Noël** en décembre 18 (participation financière avec des entrées payantes à 2euros (+1 boisson offerte) pour les adultes (gratuites pour les enfants) afin de diminuer le cout du spectacle.

ii) Moyens d'information

- (1) Depuis septembre 2013, une adresse sur **Facebook**: https://www.facebook.com/groups/gaminsgamines/
- (2) Depuis mai 2014, un site internet : gaminsgamines.jimdo.com
- (3) Dans les cahiers des enfants à l'école et sur les tableaux d'affichage des écoles.
- (4) A améliorer:
 - mettre des affiches dans le village sur les tableaux d'affichage pour informer les grands-parents et pour les familles dont les enfants ne sont pas encore scolarisés.
 - Mettre des papiers dans les boites aux lettres pour les enfants non scolarisés. (oublie pour le spectacle de Noël)
 - Imprimer les papiers pour les écoles sur du papier couleur (Action Aldi, Lidl, Bureau vallée).
 - Changer la formulation des bulletins d'inscription : « l'association vit grâce à ses adhérents », « vous pouvez devenir membres actifs ou passifs ».

c) <u>Contraintes</u>

- i) Mise en route du nouveau bureau qui a su prendre ses marques rapidement,
- ii) <u>Obtention des salles pour les manifestations</u> : salles réservées très tôt pour être sûr d'avoir la salle des fêtes disponible.

d) Conclusion

Les membres du bureau exécutif considèrent le début de saison 2018-2019 satisfaisante avec un programme de manifestations en adéquation avec ce qui était prévu, et les contraintes ont pu être surmontées grâce aux efforts de chacun. Une bonne ambiance est à souligner grâce aux liens d'amitié entre les différents membres de l'association.

2) RAPPORT FINANCIER

L'association a deux comptes : • Compte courant

livret

Evolution des charges (dépenses) et des produits (recettes) :

a) Les manifestations

i) La manifestation la plus coûteuse (principale dépense) : le Spectacle de Noël, mais la dépense a été assez stable par rapport à l'année précédente (coût total de la manifestation : -573.86euros contre -587.52euros en 2017), sachant que :

- il a été demandé une participation de **2euros** par adulte pour l'entrée du spectacle avec un **nombre d'entrées de 57 adultes** (48 en 2017) et pour information 42 enfants (entrées gratuites).
- Spectacle très interactif mais du coup assez long, trop pour les plus petits.

<u>Remarque</u>: tous les adhérents ont payé leur place (même si participation à l'installation/rangement de la salle).

ii) La manifestation la plus rentable sur cette période : le Marché de Noël, car depuis 2014, la Mairie a décidé de laisser la gestion du Marché aux associations du village.

Donc les recettes de la pêche à la ligne (200euros en 2018 contre 244euros en 2017, 2euros la pêche) mais aussi le jeu des enveloppes (444euros en 2018 contre 430euros en 2017, 2euros l'enveloppe) et la vente des objets fabriqués par les enfants+dons (15.20euros en 2018 contre 31.90euros en 2017, pas de prix fixés, chacun donne ce qu'il veut)), ont permis de rapporter à l'association 584.94euros en 2018 contre 565.23euros en 2017 (frais d'achat de bulbes + frais goûter déduits). A noter qu'il n'y a pas eu d'achat de lots de pêche à la ligne. On a récupéré un gros lot de livres via le Ministère de la Justice et de la Jeunesse dont les magazines et les coloriages ont été donnés en lots à la pêche.

Remarques:

- Beaucoup de membres ont été actifs dans la recherche des lots. Merci à Aurélie Schindler pour avoir eu à nouveau cette année le « bon plan » avec la cafetière DULCE GUSTO.
- Pas de problème avec les gâteaux pour le goûter cette année. Chaque personne qui en faisait un l'avait signalé à la personne gérant le planning, ce qui a permis de mieux gérer car il faut prévoir au minimum 6 gâteaux pour le samedi et le double pour le dimanche. Sachant que les restes sont distribués aux exposants qui sont ravis, et ils peuvent aussi être donnés à la garderie de l'école le lundi.
- Raymond Ansart a généreusement donné sa recette des tours de calèche pendant le week-end à l'association, soit 27euros. Mélusyne (fille de Anne-Gaëlle) est d'accord pour aider à Raymond en 2019 pour préparer Ramona et ranger le matériel en fin de journée (sans contrepartie). Ludo propose de « faire un geste » pour le remercier de son investissement dans les manifestations de GG (carnaval) depuis de nombreuses années.
- A noter que cette année les tables étaient payantes (20euros/table) pour les associations. Le Foyer Rural a conservé la gratuité pour GG en échange du financement/gestion/organisation du goûter. A discuter avec le FR pour 2019 pour savoir si on reste avec cette organisation (gestion du goûter/gratuité de la table), mais il faut rediscuter avec FR de l'emplacement du stand (forcément en bout de ligne pour mettre le bateau de la pêche à la ligne).

b) Les subventions

La principale source de revenus : les subventions attribuées par les Mairies, en fonction du nombre d'adhérents et du nombre de manifestations organisées. En 2018, **708euros** de SG et **200euros** de Courdemanche soit un total de **908euros** (contre en 2017, 846euros de SG et 200euros de Courdemanche, soit un total de 1046euros).

c) Cotisations

- i) Augmentation du minimum de cotisation : 1à 2euros par personne (depuis 2014)
 - Plus de 5.5% d'adhérents en plus cette année (72personnes au lieu de 68 personnes), et 19.5% de cotisations en plus (221 euros au lieu de 185euros). De plus, il y a eu 4 personnes ont renvoyé leur bulletin d'adhésion sans joindre de cotisation, donc ces personnes ne sont pas comptabilisées.
- ii) Cette année à nouveau, un stand à la sortie de l'école pour faire connaître l'association auprès des parents et leur expliquer le fonctionnement. Bilan mitigé car peu de parents se sont arrêtés.
 - ✓ Faut-il recommencer le stand ? Qui serait prêt à tenir un stand en 2019 avant l'AG de septembre pour sensibiliser les parents ?
 - ✓ Une affiche pour présenter l'association (bureau, manifestations) a été faite à la rentrée par Estelle et Sophie, et mise sur le tableau à SG qui avant était destiné aux TAP.

d) Assurance

Toujours à la GMF depuis 2013, cotisation à renouveler en mai 2019.

e) <u>Les fournitures (boissons, papier, café, tasses/gobelets, sucre, timbres)</u>

- Toujours utilisation du stock.
- Il a fallu bien sûr renouveler les boissons et les bonbons.
- Pas d'achats de lots pour la pêche. On a fait les fonds de tiroirs et Sophie a pu avoir une subvention de livres neufs par le Ministère de la Justice et de la Jeunesse.
 - Une partie a été utilisée au Marché de Noël,
 - quelques livres ont été donnés à l'association des nounous pour les enfants qu'elles gardent,
 - un lot de 6 livres adaptés à chaque âge a été donné à chaque classe de SG et Courdemanche,
 - une partie sera mise en vente à la Foire à la puériculture 19 sur un stand (2euros/livre),
 - > et le reste sera donné à la bibliothèque.

f) <u>Le compte de résultats</u>

Les bénéfices du Marché de Noël (584.94euros) a permis de financer la totalité du spectacle de Noël, (-573.86euros de dépenses pour le spectacle).

Les subventions reçues par les mairies de SG/Courdemanche (908euros) nous permettent d'avoir un bénéfice pour 2018 qui nous permettra, après accord et vote, de renouveler un don aux écoles de SG et Courdemanche.

L'association démarre donc l'année 2019 avec une trésorerie de <u>3030.85euros</u> sur le compte chèque, sachant qu'il y a sur le livret 1617.02euros au 01/01/2018 (le papier de banque avec montant exact au 31/12/2018 n'a pas encore été envoyé par la banque à la date de la réunion).

3) PLANNING MANIFESTATIONS 2018

• Réunion avec galette vendredi 18 janvier.

- **Dimanche 03 février**: Foire à la puériculture de 9h à 18h (ouverture exposants à 8h).
 - Fanny s'est chargée d'établir les papiers pour les cahiers des écoles+photocopies,
 - Aurélie, Sophie et Fanny s'occupent des affichages (pub) dans les rues 15 jours avant environ,
 - Fanny fournit les cartons comme supports,
 - Catherine/Sabrina N. s'occupent de mettre une annonce sur Facebook.
 - Planning:
 - Sabrina N. s'occupe de gérer les réservations.
 - Samedi 02/02: préparation de la salle des fêtes à 13h30h: présents Fanny (mais travaille à 14h30 donc clefs doivent être redéposées dans sa boite pour permettre l'ouverture du dimanche), Aurélie, Sabrina N....
 - Dimanche: ouverture des portes à 8h aux exposants par Fanny.
 Etre présent à partir de 7h30-7h45 car toujours des personnes présentes avant.
 - Buvette + table avec livres (cf remarques): Estelle, Sabrina D., Aurélie, Aurélia, Fanny.
 - Caisse sera récupérée le soir par Fanny qui fera les comptes de la manifestation.
 - Gâteaux : Estelle (2chocolat)-Aurélie (marbré)-Sabine (mini tartelettes à la cannelle)-Fanny (vanille)...
 - Courses à faire : café, gobelets.
- Samedi 16 mars matin: confection bonhomme carnaval à partir de 10h salle des associations.
 - ✓ Salle réservée par Fanny.
 - ✓ Anne-Gaëlle demande de l'aide pour les maquillages d'Halloween, et propose de « former » des personnes au maquillage durant la matinée de confection du bonhomme carnaval.
- Samedi 30 mars : <u>Carnaval</u> dans le jardin de jeux de Toisley: RV 14h30, départ 15h. (Rues où sera le défilé à déclarer en Mairie : **Aurélia.**)
- **Vendredi 20 septembre**: <u>Assemblée Générale</u>, 19h30 nouvelle salle des associations. **Salle à réserver par Fanny**.

- Samedi 26 octobre: « la boum d'Halloween » à Courdemanche salle des fêtes.
 - ✓ A déclarer à la SACEM 1 mois avant pour avoir une réduction du prix (Fanny).
 - ✓ Ouverture des portes à 15h.
 - ✓ Salle réservée par Fanny par mail le 19/03/2018 mais faire relance Jocelyne Néant pour avoir confirmation.
- Week-end 23-24 novembre: participation au Marché de Noël de St Germain.
 Vu les bons résultats, le jeu des enveloppes sera renouvelé. Il faut réfléchir à des nouvelles cibles de sponsors dès le mois de septembre 2019.
- Spectacle de Noël: dimanche 1 décembre 2019 à Saint-Germain, pour ne pas être le même WE que les Flambarts à Dreux.
 - ✓ ouverture des portes à 14h30, début du spectacle 15h pendant 1heure puis goûté des enfants.
 - ✓ Le choix du spectacle se fera dans les 3 prochains mois afin d'avoir un choix suffisant en thème et en prix. La pré-sélection sera faite par Sophie qui donnera le choix aux membres du bureau. Mais préférence pour le groupe de 2016 (La compagnie « dans les bacs à sables »)

Fin de la réunion à 22h45.

4) POT DE L'AMITIE

Une galette des Rois est partagée pour terminer cette soirée.

Sophie GASPARD, Présidente

garpus

Fanny ENGEL, Trésorière

Aurélia MOLINA, Secrétaire

A Amo